



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E101845

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2023

ÉDITÉ LE 02/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/08/2006

Forme juridique : EURL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 491255618 RM

Siret : 491 255 618 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0057251

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN 513 119

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN 513 119

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/11/2022

Raison sociale : SOLEC

11 RUE DES PELOURDES
33300 BORDEAUX

Téléphone : 05 56 32 33 23

Portable : 07 69 14 47 50

Site Internet : www.solec.fr

E-mail : solec@solec.fr

Responsabilité légale :
PAYET THIERRY GÉRANT

Fax : 05 17 47 53 51

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/01/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	18/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	26/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	26/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.